

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01450

Numéro SIREN : 433 744 539

Nom ou dénomination : ELECTRO DEPOT FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2022 sous le numéro de dépôt 26541

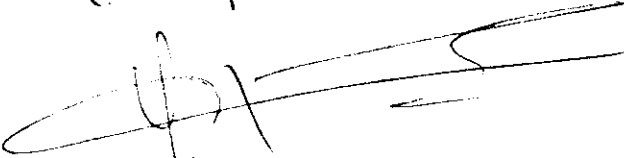
PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

Electro Dépôt France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Certifier conforme


PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Electro Dépôt France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Electro Dépôt France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Electro Dépôt France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de garantie, tel que cela est décrit dans le paragraphe « Garantie » de la note 3 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Nous avons apprécié la pertinence des estimations retenues par votre société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

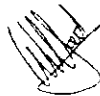


- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Lille, le 26 avril 2022

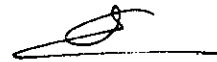
Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Nicolas Wilfart

ERNST & YOUNG Audit



Sandrine Ledez

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS ELECTRO DEPOT FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12						
Adresse de l'entreprise : 1 Route de Vendeville		Durée de l'exercice précédent : 12						
Numéro SIRET : 4 3 3 7 4 4 5 3 9 0 0 4 2 3		Néant ☐						
		Exercice N, clos le : 31/12/2021						
		N-1 : 31/12/2020						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	99 843	AC	99 843		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AI	200 000	AI		200 000	200 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 716 484	AK	1 554 374	162 110	7 548
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	10 479 764	AQ	4 210 356	6 269 408	6 437 526
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 529 396	AS	4 080 651	1 448 745	1 444 382
		Autres immobilisations corporelles	AT	83 177 648	AU	62 650 568	20 527 080	18 849 842
		Immobilisations en cours	AV	955 287	AW		955 287	571 953
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CF			
		Autres participations	CU	19 181	CV		19 181	19 181
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BI	1 414 387	BI		1 414 387	1 410 496
TOTAL (II)		BJ	103 591 992	BK	72 595 792	30 996 199	28 940 928	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	184 535 040	BU	1 657 974	182 877 066	115 000 339
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	54 235	BW		54 235	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	5 950 351	BY	304 278	5 646 073	3 327 767
		Autres créances (3)	BZ	42 439 062	CA	1 553 269	40 885 793	150 095 750
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	9 581 674	CG		9 581 674	13 046 381
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 658 942	CI		4 658 942	3 167 995
TOTAL (III)		CJ	247 219 303	CK	3 515 521	243 703 783	284 638 232	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW						
Primes de remboursement des obligations (V)		CV						
Écarts de conversion actif * (VI)		CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	350 811 295	LA	76 111 313	274 699 982	313 579 160	
Revers : (1) Dont écart au nul				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	1 414 387	(3) Part à plus d'un an	CR
Cause de réserve de propriété *				Stocks :			Créances :	

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise SAS ELECTRO DEPOT FRANCE			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 471 415)	DA	1 471 415	1 471 415
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	147 142	147 142
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* FJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	15 480 469	58 220 652
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 604 986	17 259 818
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	9 239 110	9 711 759
		TOTAL (I)	DL	49 943 123
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 629 983	14 998 364
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	15 629 983	14 998 364
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	19 190 582	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 272 387	2 546 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	138 798 092	158 946 810
	Dettes fiscales et sociales	DY	26 306 830	25 112 920
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	994 161	400 874
	Autres dettes	EA	20 361 616	23 815 988
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 203 207	947 418
	TOTAL (IV)	EC	209 126 876	211 770 011
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	274 699 982	313 579 160
REVENUS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	206 854 489	208 932 586
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ELECTRO DEPOT FRANCE							Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	938 721 799	FB	85 032 834	FC	1 023 754 633	961 973 080	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	710 147	FE		FF	710 147	485 095	
		FG	31 537 957	FH	2 733 098	FI	34 271 054	26 067 255	
		EJ	970 969 903	FK	87 765 932	FL	1 058 735 835	988 525 430	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	814 816	82 381	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	21 231 701	15 781 896	
	Autres produits (1) (11)					FQ	536 684	505 940	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 081 319 036	1 004 895 647	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	870 173 465	746 254 500	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(67 195 286)	14 633 481	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	22 790 380	11 425 164	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	111 723 247	100 454 107	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 531 287	9 093 562	
	Salaires et traitements *					FY	56 757 869	51 528 608	
	Charges sociales (10)					FZ	18 733 262	16 649 304	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	6 564 386	6 624 715
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	2 863 521	3 748 333
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	14 731 069	13 713 349
	Autres charges (12)					GE	985 221	1 023 060	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 046 658 422	975 148 183	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	34 660 614	29 747 464		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	1 212	1 062	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	40 494	3 507	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 250 399	2 383 986	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	124 178	121 766	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	3 415 071	2 509 259	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	191 432	127 539	
	Différences négatives de change					GS	277 215	185 137	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	468 646	312 675		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 946 424	2 196 584		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	37 608 250	31 945 110		

Désignation de l'entreprise SAS ELECTRO DEPOT FRANCE							Néant ☐ *				
							Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion						IIA	326 092	295 787		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *						IIB	268 600	9 538		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						IIC	4 337 849	1 301 938		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)						IID	4 932 541	1 607 263		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)						III	104 656	92 917		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *						IIIF	335 579	9 634		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)						IIIG	3 007 985	1 728 380		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)						IIII	3 448 220	1 830 931		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)							III	1 484 320	(223 668)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						(IX)	IIV	6 218 072	4 962 853		
Impôts sur les bénéfices *						(X)	IIK	9 269 512	9 498 772		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)							III	1 089 667 859	1 009 013 232		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)							IIIM	1 066 062 873	991 753 415		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)							IIIN	23 604 986	17 259 818		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					IRO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IIVY				
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier				IHP				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IIH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						IJ	40 094	3 360	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						IK	76 969	32 038	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)						IIHX	1 902 960	25 138	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RID			
	(9)	Dont transferts de charges						A1	3 711 635	3 323 071	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)			A5	A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A3	239 230	210 018	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A4	381 251	243 460	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives		A6		obligatoires	A9				
		dont cotisations facultatives Madelin		A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)						Exercice N			
								Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels							3 448 220		4 932 541		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N				
							Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ELECTRO DEPOT FRANCE													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							1		Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
									2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ	99 843		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	1 638 718		KE		KE	309 785		
CORPORELLES	Terrains					KG			KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	386 049		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	10 292 250		KN		KO	293 643		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP			KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 142 201		KT		KU	474 304	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	71 934 772		KW		KX	6 723 156		
		Matériel de transport *				KY	3 600		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 006 538		LC		LD	289 009		
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LI	571 953		LI		LJ	8 631 441		
	Avances et acomptes					LK			LL		LM			
	TOTAL III					LN	94 337 363		LO		LP	16 411 552		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M		8T		
		Autres participations					8U	19 181		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P			1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 410 496		1U		1V	3 891			
TOTAL IV					1Q	1 429 677		1R		1S	3 891			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OG	97 505 602		OH		OJ	16 725 228			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
		1			2					4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN		CO		DO	99 843	D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO		CV	32 019	LW	1 916 484	EX				
CORPORELLES	Terrains			IP		IX		LY		IY				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	20 430	MB	365 619	MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD	471 747	ME	10 114 145	MF				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MI	87 109	MK	5 529 396	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM	1 644 122	MN	77 013 805	MO				
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	3 600	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	135 304	MT	6 160 243	MU				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
		Immobilisations corporelles en cours			MY	8 248 106	MZ		NA	955 287	NB			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NE				
	TOTAL III			IY	8 248 106	NG	2 358 713	NH	100 142 096	NI				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW			
		Autres participations			IO		OX		OY	19 181	OZ			
Autres titres immobilisés			1I		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E		2F	1 414 387	2G					
TOTAL IV			13		NJ		NK	1 433 568	2H					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14	8 248 106	OK	2 390 732	OL	103 591 992	OM					

5

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ELECTRO DEPOT FRANCE										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	99 843	EL		EM		EN	99 843	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	1 431 171	PF	155 223	PG	32 019	PII	1 554 374	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM	121 089	PN	16 467	PO	13 686	PQ	123 870	
	Sur sol d'autrui		PR	3 834 047	PS	444 358	PT	304 938	PU	3 973 467	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 697 819	QA	465 361	QB	82 529	QC	4 080 651	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	52 624 036	QE	5 304 859	QF	1 493 892	QG	56 435 002	
	Matériel de transport		QH	3 600	QI		QJ		QK	3 600	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	5 625 530	QM	178 119	QN	135 089	QO	5 668 560	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	65 906 120	QV	6 409 164	QW	2 030 134	QX	70 285 150	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ON	67 437 134	OP	6 564 386	OQ	2 062 153	OR	71 939 367	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	4 655	P9	Q1	(4 655)	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	334	R5	R6	(334)	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	75 246	R9	S1	S2	S3	S4	75 246	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	51 157	T8	T9	(51 157)	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	1 865 263	U3	U4	2 388 659	U6	U7	(523 395)	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	26 992	V8	V9	W1	W2	W3	26 992	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	1 967 501	X4	X5	2 440 150	X7	X8	(472 649)	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NI			NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	1 967 501	NR	NS	2 444 805	NU	NV	(477 304)	
Total général non ventilé (NP - NQ - NR)		NW	1 967 501		Total général non ventilé (NS - NT - NU)	NY	2 444 805		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	(477 304)
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

57

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ELECTRO DEPOT FRANCE							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	9 711 759	TM	1 967 501	TN	2 440 150	TO	9 239 110
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	9 711 759	TS	1 967 501	TT	2 440 150	TU	9 239 110
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4 775 103	4B	4 083 251	4C	4 260 248	4D	4 598 106
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	10 223 261	4F	11 031 877	4G	10 223 261	4H	11 031 877
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5I		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	14 998 364	TV	15 115 128	TW	14 483 509	TX	15 629 983
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E	1 127 539	6F	656 425	6G	1 127 539	6H	656 425
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	2 339 415	6P	1 657 974	6R	2 339 415	6S	1 657 974
	Sur comptes clients	6I	300 227	6U	60 792	6V	56 741	6W	304 278
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 819 075	6Y	1 144 755	6Z	1 410 561	7A	1 553 269
	TOTAL III	7B	5 586 256	TY	3 519 946	TZ	4 934 256	UA	4 171 946
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	30 296 379	UB	20 602 576	UC	21 857 915	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	17 594 590	UF	17 520 066	UG		UH	
		UI	3 007 985	UK	4 337 849				
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 I-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuille(s) séparée(s) selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III a. CGI									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042

51

Désignation de l'entreprise : SAS ELECTRO DEPOT FRANCE				Néant ☐ *			
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 414 387	UV	1 414 387	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	5 950 351		5 950 351		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	28 619		28 619		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 997 647		3 997 647	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	29 448		29 448	
		Divers	VP	2 779		2 779	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	38 380 569		38 380 569		
	Charges constatées d'avance	VS	4 658 942		4 658 942		
	TOTAUX		VT	54 462 742	VU	54 462 742	VV
	RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE					
		VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	138 798 092		138 798 092		
Personnel et comptes rattachés		8C	14 615 067		14 615 067		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 853 576		9 853 576		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	969 948		969 948		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	868 240		868 240		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	994 161		994 161		
Groupe et associés (2)		VI	19 190 582		19 190 582		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	20 361 616		20 361 616		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L	1 203 207		1 203 207		
TOTAUX		VY	206 854 489	VZ	206 854 489		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VI		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

S1

**SAS ELECTRO DEPOT FRANCE
ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX 2021**

SOMMAIRE

NOTE 1 - DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE LA SOCIETE

NOTE 2 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NOTE 3 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Principes généraux et remarques
- Méthodes comptables

NOTES 4 à 13 - NOTES SUR LE BILAN

NOTE 14 - NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

NOTE 15 - EFFECTIF MOYEN

NOTE 16 – INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

NOTE 17 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

NOTE 18 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

**NOTE 19 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE
D'IMPOTS**

**NOTE 20 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE DIRECTION ET DU
CONSEIL DE SURVEILLANCE**

NOTE 21 – OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

NOTE 22 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

NOTE 24 - IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

NOTE 25 – ELEMENTS POST CLOTURE



NOTE 1 - DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE LA SOCIETE

ELECTRO DEPOT France est une société par actions simplifiée dont le siège social est situé à :

1 Route de Vendeville
59155 FACHES THUMESNIL

L'activité principale est le commerce de détail d'appareils électroménagers, radio et télévision.

Au 31 décembre 2021, la société exploite 84 magasins.

NOTE 2 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les événements significatifs survenus durant l'exercice 2021 sont les suivants :

- L'ouverture de deux nouveaux magasins à Lescure-d'Albigeois et Terville au cours de l'année
- Crise du COVID 19
La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements afin de lutter contre celle-ci n'ont pas impacté de manière significative les résultats de l'activité du Groupe United.b au cours de l'exercice 2021.

En effet, même si la fermeture des magasins, dans les pays où est implanté le groupe, a entraîné une réduction significative du chiffre d'affaires des magasins fermés sur les périodes de confinement, la société a déployé une activité de click & collect et a accéléré ses activités Web. Grâce à ces mesures ainsi qu'au recentrage des consommateurs sur l'équipement de la maison, le chiffre d'affaires perdu durant les périodes de confinement a pu être compensé.

Le Groupe a, par ailleurs, pu bénéficier d'aides de l'Etat et/ou de ses bailleurs mais leurs impacts ne sont pas significatifs sur le compte de résultat de 2021.

NOTE 3 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX ET REMARQUES :

Les Etats financiers ont été établis et présentés en conformité avec le règlement ANC 2014-03 modifié par les règlements 2015-05, 2015-06, 2016-07, relatif au plan comptable général soit :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

METHODES COMPTABLES :

⇒ **Immobilisations incorporelles :**

Les fonds commerciaux figurent au bilan à leur valeur d'origine et n'ont pas été amortis.

En cas d'indice de perte de valeur interne ou externe, un test de dépréciation est réalisé. Une dépréciation est enregistrée lorsque ce test révèle que la valeur comptable excède la valeur actuelle. La valeur actuelle des actifs est déterminée par référence au plus élevée de :

- La valeur d'usage basée sur la rentabilité et les perspectives de développement.
- La valeur vénale : celle-ci correspond aux prix de cession nets des frais de cession.

Dans la pratique et en l'absence de valeur de marché déterminable, la valeur d'usage est celle qui est la plus souvent utilisée.

⇒ **Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition des immobilisations de type honoraires, commissions, frais d'actes sont amortis sur la durée de l'immobilisation à laquelle ils se rapportent.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service sur leur durée d'utilité détaillée ci-dessous :

Nature	Durée	Linéaire	Dégressif
- Constructions	25 ans	X	
- Aménagements	15 ans	X	
- Agencements	Entre 8 et 10 ans	X	X
- Matériel et Outillage	3 à 8 ans	X	X
- Frais d'établissement	1 an	X	
- Fonds commerciaux	Pas d'amortissements		
- Autres immobilisations incorporelles	3 ans	X	
- Autres	Entre 3 et 5 ans	X	X

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

Lorsque des indices internes ou externes de perte de valeur sont identifiés, un test de dépréciation est réalisé.

Une dépréciation, en complément de l'amortissement comptabilisé, est enregistrée lorsque ce test révèle que la valeur comptable excède la valeur actuelle. La valeur actuelle des actifs est déterminée par référence au plus élevée de :

- La valeur d'usage basée sur la rentabilité et les perspectives de développement.
- La valeur vénale : celle-ci correspond au prix de cession net des frais de cession.

Dans la pratique, et en l'absence de valeur de marché déterminable, la valeur d'usage est celle qui est le plus souvent utilisée.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation chaque fois que les événements ou changements significatifs de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Pour la réalisation de ces tests, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). L'unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. L'UGT retenue par la société est le magasin. Les actifs de support sont réalloués aux UGT.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif de l'UGT à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés sur la base des budgets établis sur 3 ans assortis d'une valeur terminale par application d'un taux de croissance constant. Nous appliquons donc une période de franchise de 3 ans à compter de l'ouverture pendant laquelle une UGT n'est pas soumise à test de dépréciation.

La juste valeur diminuée des coûts des cours de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des actifs de l'UGT excède la valeur recouvrable calculée. Elles sont comptabilisées en charges dans le résultat exceptionnel.

Au 31 décembre 2021, une provision pour dépréciation d'un montant de 656 K€ est comptabilisée dans les comptes.

⇒ **Immobilisations financières :**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire d'une participation est inférieure à son coût d'acquisition, une dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire d'une participation correspond à sa valeur d'utilité pour la société, laquelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres détenue, à l'actif net comptable corrigé, à sa valeur de rendement et aux perspectives de rentabilité. Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en charges.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, des dépréciations sont constituées lorsque leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition.

⇒ **Stocks :**

Les stocks sont évalués au Dernier Prix d'Achat. Considérant la rotation rapide des stocks et leur caractère déflationniste, la valeur nette obtenue est similaire à celle qui aurait résulté de l'application de la méthode FIFO.

Aux termes de l'article 321-19 du règlement n°99-03 du CRC relatif au Plan Comptable Général et conformément à la première application du Règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004, la valorisation des stocks incorpore le taux d'escompte et le taux de transport sur achat jusqu'au magasin et ce depuis le 1^{er} janvier 2005.

Les dépréciations de stocks sont comptabilisées à partir d'un calcul statistique basée sur :

- La date de dernière réception afin de catégoriser le stock par antériorité ;
- L'observation des ventes sur 24 mois durant 3 exercices ;
- L'utilisation des marges cumulées nettes positives et négatives ;
- Agrégation au GM (Groupement de marchandises)

Dans certains cas, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée sur les stocks obsolètes/défraichis.

⇒ **Créances et dettes :**

Les créances et dettes sont valorisées à leurs valeurs nominales.

Les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation selon l'ancienneté et du risque encouru.

⇒ **Conversion des éléments en devises :**

Depuis le 1er Janvier 2017, les couvertures en devises sont effectuées par United b qui garantit un taux de change pour Electro Dépôt France S.A.S. pour une période et un volume donné. Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change garanti par United b.

⇒ **Provision pour risques et charges :**

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut-être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources et sans contrepartie pour la société.

⇒ **Provisions pour litiges**

Les provisions pour litiges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

⇒ **Garantie :**

Les coûts prévisibles relatifs à la garantie accordée aux clients sont provisionnés lors de la vente.

Certaines marchandises sont assorties d'une garantie d'une durée maximale de 24 mois. Pour ces produits, une provision pour garantie est constatée lors de la vente. Depuis le 1er janvier 2017, cette provision est calculée sur la base :

- Des coûts de garantie historiquement constatés par ligne de métier
- Du CA réalisé et restant à garantir à la clôture
- De la probabilité de survenance des coûts de réparations

De plus, depuis le 1er janvier 2017, un retraitement est opéré pour ne déduire du résultat fiscal qu'une quote-part de cette provision. La partie non déductible correspond principalement aux frais de main d'œuvre.

⇒ **Chiffre d'affaires :**

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients.

⇒ **Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel :**

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

⇒ **Impôts sur les bénéfices :**

La société est intégrée fiscalement. La société tête de groupe de l'intégration fiscale United b, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent l'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère.

NOTE 4 - ACTIF IMMOBILISE

- Immobilisations incorporelles et corporelles

(en milliers d'Euros)	Valeur début exercice	Augmentations et apports	Diminutions et apports	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 739	468	190	2 016
Immobilisations corporelles	94 337	9 596	3 791	100 142
TOTAL	96 076	10 064	3 981	102 158

Les frais d'établissements sont constitués des honoraires de création du logo, de commission d'apport et d'étude du concept.

Le fond commercial correspond au rachat du fonds à Boulanger pour le magasin de Vitrolles.

- Immobilisations financières

(en milliers d'Euros)	Valeur début exercice	Augmentations et apports	Diminutions et apports	Valeur fin d'exercice
Titres de participation	19			19
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières	1 410	4		1 414
TOTAL	1 429	4		1 433

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts de cautions.

- Etat des Amortissements et des Dépréciations

(en milliers d'Euros)	Valeur début exercice	Augmentations et apports	Diminutions et apports	Valeur fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 531	155	32	1 654
Immobilisations corporelles	67 034	7 065	3 158	70 941
TOTAL	68 565	7 220	3 190	72 595

NOTE 5 - STOCKS

Etat des stocks (en milliers d'Euros)	Montant bruts au 1er janvier	Montant brut au 31 décembre
Stock marchandises	117 340	184 535
TOTAL	117 340	184 535

NOTE 6 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'Euros)	CAPITAL	RESERVES ET RAN	%	RESULTAT	VALEURS TITRES
A/ - DE 50 % CAPITAL					
B/ DE 5 A 50 % CAPITAL					
SCI ELECTRO DEPOT	10		0.10	1 212	
SCI CAPFA	37	2 000	1	256	19

NOTE 7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Etat des échéances des créances (en milliers d'Euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances clients	5 950	5 950	
Personnel et organismes sociaux	29	29	
Etat	4 030	4 030	
Groupe et associés	0	0	
Débiteurs divers	38 381	38 381	
Charges constatées d'avance	4 659	4 659	
TOTAL	53 049	53 049	

NOTE 8 - DISPONIBILITES

(en milliers d'Euros)	31/12/2021	31/12/2020
Banques	9 582	13 046
TOTAL	9 582	13 046

NOTE 9 - FONDS PROPRES

Capital social

	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale	TOTAL (en milliers d'Euros)
TOTAL au 01/01/2021	294.283	5	1.471
Augmentations			
Diminutions			
TOTAL au 31/12/2021	294.283	5	1.471

Les fonds propres passent de 86.811 k€ au 31.12.2020 à 49.943 k€ au 31.12.2021 soit une baisse de 36.868 k€.

Cette variation s'analyse comme suit :

Fonds propres au 1^{er} janvier 2021 :	86 811
. Résultat de l'exercice	+ 23 605
. Dividendes distribués	- 60 000
. Impact des changements de méthode	
. Variation des provisions réglementées	- 473
. Subventions d'investissement	
Fonds Propres au 31 décembre 2020 :	49 943

Le résultat de l'exercice 2021 correspond à un profit de 23 605 k€.

NOTE 10 – PROVISIONS et DEPRECIATIONS
- TABLEAU DES PROVISIONS et DEPRECIATIONS

(en milliers d'Euros)	Montants au 01/01/21	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montants au 31/12/21
Provisions réglementées :	9.712	1.968	2.440	9.239
- Amortissements dérogatoires	9.712	1.968	2.440	9.239
Provisions risques et charges :	14.998	15.115	14.483	15.630
- Litiges	1.285	384	770	899
- Attribution gratuite d'actions et options de souscriptions d'actions	3.490	3.699	3.490	3.699
- Garanties clients	10.223	11.032	10.223	11.032
Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé :	1.128	656	1.128	656
- Immobilisations corporelles	1.128	656	1.128	656
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant :	4.458	2.864	3.807	3.515
- Stocks	2.339	1.658	2.339	1.658
- Créances clients	300	61	57	304
- Autres créances	1.819	1.145	1.411	1.553
TOTAL	30.296	20.603	21.858	29.040

Les provisions réglementées correspondent à une provision pour amortissements dérogatoires.

NOTE 11 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Etat des échéances des dettes (en milliers d'Euros)	Montant brut	à - d'1 an	De 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des EC	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	138 798	138 798		
Personnel et comptes rattachés	14 615	14 615		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 854	9 854		
Etat et autres collectivités publiques	1 838	1 838		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	994	994		
Groupe et associés	19 191	19 191		
Autres dettes	20 362	20 362		
Produits constatés d'avance	1 203	999	204	
TOTAL	206 855	206 651	204	

**NOTE 12 – DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES
CHARGES A PAYER**

(en milliers d'Euros)	Montant brut	à - d'1 an	De 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Clients facture à établir	3 168	3 168		
Fournisseurs RRR et Avoirs à recevoir	16 538	16 538		
Indemnités assurance	265	265		
Eco taxes à recevoir	1 682	1 682		
Total produits à recevoir	21 653	21 653		

(en milliers d'Euros)	Montant brut	à - d'1 an	De 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Fournisseurs	66 144	66 144		
Dettes fiscales et sociales	16 862	16 862		
Total charges à payer	83 006	83 006		

**NOTE 13 – DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE
ET DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les produits constatés d'avance représentent essentiellement la quote-part des rachats de garantie et des participations main d'œuvre (prise en charge par le fournisseur des frais de SAV) étalées et reprises dans le temps en fonction des taux de panne observés par ligne de produit sur la durée de garantie soit respectivement 222 k€ et 926 k€.

Les charges constatées d'avance sur 2021 se répartissent de la manière suivante :

(en milliers d'Euros)	Montant
Taxe Ecosystèmes	2.980
Publicité	56
Location informatique	141
Droits d'entrée	61
Frais généraux	90
Redevances d'exploitation	154
Affichage	12
Marchandises	1.154
Recylum	1
Corepile	10
TOTAL charges constatées d'avance	4.659

NOTE 14 - NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Résultat d'exploitation :

Chiffre d'affaires :

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Chiffre d'affaires net	1.058.736	988.525

Prix de revient des ventes :

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Variation de stocks	(67.195)	14.633
Achats nets de ristournes	870.173	746.255
TOTAL	807.637	760.888

Frais généraux :

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Frais de personnel	(75.491)	(68.178)
Impôts et taxes	(8.531)	(9.094)
Autres achats et charges externes	(111.723)	(100.454)
TOTAL	(195.745)	(177.726)

Dotations aux amortissements :

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Dot. aux amortissements des autres immobilisations incorporelles	(155)	(18)
Dot. aux amortissements des immobilisations corporelles	(6.409)	(6.607)
TOTAL	(6.564)	(6.625)

Dotations & Reprises de provisions :

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Reprises sur provisions sur actif circulant	3.807	3.593
Reprises sur provisions pour risques et charges	13.713	8.865
Dotations aux provisions sur actif circulant	(2.762)	(3.748)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(14.731)	(13.713)
TOTAL	27	(5.003)

Autres produits & charges d'exploitation :

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Autres produits d'exploitation	537	506
Autres charges d'exploitation	(985)	(1.023)
TOTAL	(448)	(517)

Transferts de charges

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Vols et détériorations (dégradations marchandises / Vols magasins)	143	187
Charges locatives véhicules (avantages en nature)	79	73
Appis mutuelle (prévoyance)	122	116
Remboursement assurances	81	224
Rachats de garantie	420	425
Dépassement rachat de garantie	9	96
Participation main d'œuvre	885	346
Démarques connues	732	126
Démarques inconnues	1.032	60
Attribution gratuite d'actions et options de souscriptions d'actions	209	1.671
TOTAL	3.712	3.323

Résultat financier :

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Produits des participations	40	4
Gains de change	124	122
Autres produits financiers	3.250	2.384
Pertes de change	(277)	(185)
Autres charges financières	(191)	(128)
TOTAL	2.946	2.197

Résultat exceptionnel :

(en milliers d'Euros)	2021	2020
Dotations et reprises sur amortissements dérogatoires	473	634
Dédits sur ventes	275	295
Produit de cessions d'immobilisations	185	10
VNC des immobilisations	(329)	(10)
Reprise sur amortissements exceptionnels / Amortissements exc.	471	(843)
Litiges prud'homaux	105	149
Litige Fournisseurs / Clients	236	(379)
Pénalités et amendes	(48)	(80)
Pénalités sur achats	0	0
Divers	116	1
TOTAL	1.484	(224)

NOTE 15 - EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen passe de 1 581 en 2020 à 1 711 en 2021.

Ventilation par catégorie :

(en nombre de personnes)	2021	2020
Cadres et Agents de maîtrise	488	440
Employés	1.223	1.141
TOTAL – Effectif moyen	1.711	1.581

NOTE 16 – INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Le passif relatif aux IDR a été évalué à 4.567 K€ sous les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0.85% - basé sur le taux des obligations à long terme du secteur privé (euro zone AA rated corporate bonds - 10 years)
- Taux de revalorisation des salaires : 2%
- Rendement attendu du fonds : 0.85%
- Taux de charges patronales :
 - Cadre : 49.85%
 - Agents de maîtrise : 41.30%
 - Employés/ouvriers : 34.29%
- Age de départ en retraite : 65 ans
- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2015-2017
- Mobilité calculé en fonction de tranches d'âge et des CSP (moyenne : 5%)

Il s'agit d'un engagement hors bilan.

51

NOTE 17 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(en milliers d'Euros)	Résultat avant impôt	Impôt sur les bénéfices	Résultat après impôt
Résultat courant	37.608	(10.605)	27.003
Résultat exceptionnel	1.484	(418)	1.066
Participation	(6.218)	1.753	(4.465)
Résultat comptable	32.874	(9.270)	23.605

**NOTE 18 - INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES
DEROGATOIRES**

(En milliers d'Euros)

Résultat de l'exercice	23.605
+ impôt sur les bénéfices	(9.270)

Résultat avant impôt	32.874
+ variation des provisions réglementées	(473)

Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	32.401

**NOTE 19 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE
FUTURE D'IMPOT**

Nature	Base (en milliers d'Euros)	Impôt
Allègements certains :		
- Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	14.047	3.961
- Plus-values latentes sur OPCVM		
Allègements éventuels :		
- Déficit reportables		
- Amortissements différés		
- Moins-values à long terme		
Accroissements certains :		
- Provisions réglementées (hors PPI)	(9.239)	(2.605)
Accroissements éventuels :		
- Plus-values sur éléments non amortissables apportés		

**NOTE 20 - REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES DE
DIRECTION ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Eu égard au caractère confidentiel de cette information, les rémunérations ne sont pas divulguées.

NOTE 21 – OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

(en milliers d'Euros)	Montants concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Créances clients	1.893	
Autres créances		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes d'exploitation	4.577	
Autres dettes	36.430	
Produits financiers	40	
Frais financiers	77	
Chiffre d'affaires	86.028	
Transfert de charges		
Charges d'exploitation	14.883	

NOTE 22 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements données :

(en milliers)		
Remplacement d' un dépôt de garantie de loyers	SCI DU DOUBS	31
	MULTICOMMERCE	63
	DOUANES DE LILLE	300
	KLE PROJET 1	62
	SCCV LE PRE LONG	47
	FIREF	57
	TERVILLOISE D'INVESTISSEMENT	33
	SCCV REDADIM	47
	OCEAN DRIVE	71
	SOCIETE PARC SOYAUX	44
	IMOCOMINVEST	42
	IMOCOMINVEST	57
	IMOCOMINVEST 3	48
	SCI CAP 2	57
	SAS PERSPECTIVE	48
	SCI BERGERAC LA CAVAILLE NORD	54
	EAT - Entreprise Alsacienne	52
	SCI L MUTTE	33
	IMMOCHAN FRANCE	54
	Société SAINT MAXIMIN SCI	42
	SARL AG COFA	73
	POITIERS EXTENSION INVEST	38
	MCS1-01	30
	EPICURE	52
	CAP EMERAUDE	30
	SOCIETE FONCIFRAIS	34
	SCI OUEST IMMO	35
	IMMOCHAN	67
	SOCIETE FONCIRETAIL	50
	SOCIETE FONCIRETAIL	51
	IRINA	50
	SCI VIRAZELS	36
	LES 3 PHL	34
	TOTAL SG	1.821
	SCI HERPARK	86
	TOTAL LCL	86

Credoc	Crédits documentaires USD – SG	0
	Crédits documentaires EUR – SG	19.985
	Crédits documentaires EUR - LCL	13.492
	Crédits documentaires EUR - CA	27.846

Engagements reçus :

- Néant

NOTE 23 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément à l'article 2 du décret 2008-1487 du 30 décembre 2008, nous vous informons que les honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020 dans le cadre de leurs contrôles légaux s'élèvent à 70.000 euros.

NOTE 24 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société est consolidée en intégration globale dans :

United.b

Avenue De La Motte

59810 Lesquin

Siret : 478 613 169 00034

NOTE 25 – ELEMENTS POST CLOTURE

Crise du COVID 19 :

La crise mondiale du COVID-19 impactant toujours notre activité début 2022, les moyens financiers et le soutien du groupe restent mis en œuvre pour gérer la situation de crise en mettant les moyens nécessaires à la sécurité de nos clients, fournisseurs et collaborateurs et en application des restrictions gouvernementales.

Conflit entre la Russie et l'Ukraine :

En mars 2022, un conflit a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Celui-ci devrait avoir un impact limité puisque nous n'exerçons aucune activité en Russie ou Ukraine. Cependant, ce conflit rendra toutefois probablement le contexte mondial mouvant et incertain, impactant notamment le prix des matières premières et du transport.

51

ELECTRO DEPOT FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 471 415 €
Siège Social : 1, route de Vendeville
59155 FACHES THUMESNIL

433 744 539 RCS LILLE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 09 MARS 2022**

Monsieur **Stéphane MARCH**, agissant en qualité de Président de la SAS ELECTRO DEPOT FRANCE, a pris les décisions suivantes concernant l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET RESULTATS DE L'EXERCICE ECOULE

Le Président arrête les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui se soldent par un bénéfice de 23 604 986,10 €.

Le Président propose d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 23 604 986,10 € comme suit :

- à titre de dividende..... 23 000 000,00 €
- à titre de « Report à nouveau »..... 604 986,10 €

TOTAL **23 604 986,10 €**

En conséquence, le dividende distribué au titre de l'exercice 2021 s'élèverait 23 000 000 €, soit la somme de 78,16 € par action.

La date de mise en paiement du dividende sera fixée par le Président.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les montants des dividendes par action mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été le suivant :

Année	Dividende par action
2018	9,31 €
2019	0,00 €
2020	203,89 €

2. DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

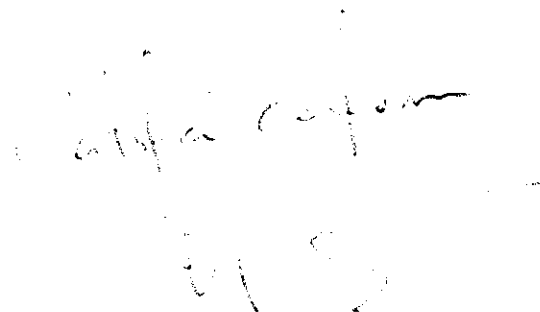
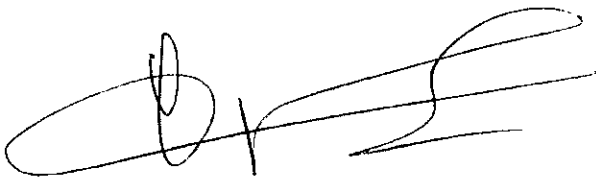
Le Président décide de convoquer l'Associé unique, sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021,
- affectation du résultat de l'exercice,
- quitus du Président et au Commissaire aux comptes,
- limitation des pouvoirs du Président,
- pouvoirs sur les formalités,
- questions diverses.

Le Président procède à la rédaction du rapport de gestion et du texte des résolutions à soumettre à l'Associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président.

Le Président
Stéphane MARCH



ELECTRO DEPOT FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 471 415 €
Siège Social : 1, route de Vendeville
59155 FACHES THUMESNIL

433 744 539 RCS LILLE METROPOLE
La Société

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 4 MAI 2022

L'ASSOCIE UNIQUE DE LA SOCIETE ELECTRO DEPOT FRANCE :

La Société ELECTRO DEPOT GROUP, Société par Actions Simplifiée, dont le siège social est situé au 1, route de Vendeville à Fâches-Thumesnil (59155), RCS Lille Métropole 480 056 712,

représentée par Monsieur Denis BOSCHARD, son Président,

SUR PROPOSITION ET EN ACCORD AVEC :

Monsieur Stéphane MARCH, Président de la Société.

Après avoir rappelé que le Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SA, Commissaire aux comptes, représenté par Monsieur Nicolas WILFART, a préalablement reçu toutes les informations nécessaires à l'établissement du rapport des Commissaires aux Comptes, a été convoqué aux fins de la présente décision et s'est présenté.

Après avoir rappelé que le Cabinet ERNST & YOUNG AUDIT, Commissaire aux comptes, représenté par Madame Sandrine LEDEZ a préalablement reçu toutes les informations nécessaires à l'établissement du rapport des Commissaires aux Comptes, a été convoqué aux fins de la présente décision et ne s'est pas présentée.

A DECIDE CE QU'IL SUIIT :

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un résultat net bénéficiaire de 23 604 986,10 €.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique, conformément à la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 23 604 986,10 € comme suit :

- | | |
|--|-----------------|
| - à titre de dividende..... | 23 000 000,00 € |
| - à titre de « Report à nouveau »..... | 604 986,10 € |

TOTAL

23 604 986,10 €

En conséquence, le dividende distribué au titre de l'exercice 2021 s'élèverait 23 000 000 €, soit la somme de 78,16 € par action.

La date de mise en paiement du dividende sera fixée par le Président.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que le montant des dividendes par action mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

Année	Dividende par action
2018	9,31 €
2019	0,00 €
2020	203,89 €

TROISIEME RESOLUTION : QUITUS AU PRESIDENT ET AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

L'Associé unique donne, pour le même exercice, décharge aux Commissaires aux comptes de l'accomplissement de leur mission.

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES FORMALITES

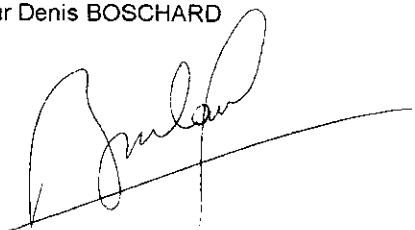
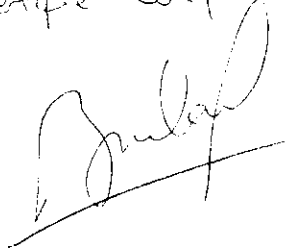
L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

CINQUIEME RESOLUTION : NATURE DE LA DECISION

L'Associé unique décide que la présente décision vaut décision collective des Associés et en conséquence, sera reportée dans le registre des procès-verbaux d'Assemblées.

Associé unique
SAS ELECTRO DEPOT GROUP
Représentée par Monsieur Denis BOSCHARD

Certifié conforme



ELECTRO DEPOT FRANCE
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 471 415 €
Siège social : 1, route de Vendeville
59155 FACHES THUMESNIL

433 744 539 RCS LILLE METROPOLE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport de gestion du Président

Cher Associé,

Vous allez statuer sur l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et sur les comptes arrêtés à cette date.

Les Commissaires aux comptes vous donneront, dans leur rapport, toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous apporter toute précision et tout renseignement complémentaire.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que la réglementation le prévoit.

-----oOo-----

I ACTIVITE DE LA SOCIETE

SITUATION DE LA SOCIETE ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'année 2021, notre Société a poursuivi son développement. Nous avons ouvert 2 nouveaux magasins à Lescure-d'Albigeois et Terville au cours de l'exercice. Notre parc, au 31 décembre 2021, était donc de 84 magasins.

RESULTATS DE L'ACTIVITE (COMPTES ANNUELS)

Les comptes de notre Société, arrêtés au 31 décembre 2021 et soumis à votre approbation, font apparaître un chiffre d'affaires qui s'élève à 1.058.735.835 € (contre 988.525.430 € pour l'exercice précédent) pour un résultat d'exploitation de 34.660.614 € (contre 29.747.464 € pour l'exercice précédent).

Le résultat financier s'élève à 2.946.424 € (contre 2.196.584 € pour l'exercice précédent) et le résultat exceptionnel est de 1.484.320 € (contre un résultat exceptionnel négatif de 223.668 € pour l'exercice précédent). La participation des salariés s'élève à 6.218.072 € (contre 4.962.853 € pour l'exercice précédent). L'impôt sur les sociétés est de 9.269.512 € (contre 9.498.772 € pour l'exercice précédent).

En conséquence, le résultat net de la Société, au centime près, est de 23.604.986,10 € (contre 17.259.817,66 € pour l'exercice précédent).

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de 23 604 986,10 €, comme suit :

- à titre de dividende.....	23 000 000,00 €.
- à titre de « Report à nouveau ».....	604 986,10 €

TOTAL **23 604 986,10 €**

En conséquence, le dividende distribué au titre de l'exercice 2021 s'élèverait à 23 000 000 €, soit la somme de 78,16 € par action. La date de mise en paiement du dividende serait fixée par le Président.

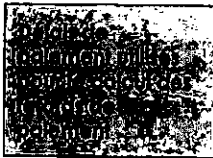
Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons que les montants des dividendes par action mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Année	Dividende par action
2018	9,31 €
2019	0,00 €
2020	203,89 €

DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET CLIENTS

Conformément à l'arrêté du 6 avril 2016 pris en application de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous informons de la situation des délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients à la date d'établissement de ce rapport.

En milliers d'euros	Article D. 441 I.1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		
(A) Tranches de retard de paiement														
Nombre de factures concernées	13						2 492	10						28
Montant total HT des factures concernées	74	4 020	2 075	1 110	1 656	7 861	140	139	53	16	108	316		
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,05	1,44%	0,62%	0,31%	0,48%	0,84%							0,01%	
Pourcentage du montant total de chiffre d'affaires HT de l'exercice								0,01%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,03%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures exclues	222													
Montant total HT des factures exclues	635													
(C) Détails de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)														

	☒ Délais contractuels : 30 jours à compter de la date de facture pour les achats de frais généraux	☐ Délais contractuels : (préciser)
	☒ Délais légaux : 60 jours à compter de la date de facture pour les achats de marchandises	☒ Délais légaux : 30 jours à compter de la date de facture

II EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE A ETE ETABLI LE PRESENT RAPPORT

Aucun évènement n'est à signaler.

III PRISE DE PARTICIPATION ET ACTIVITE DES FILIALES

Conformément à l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a pris aucune participation dans une société ayant son siège sur le territoire de la République Française durant le dernier exercice clos.

IV EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société envisage de poursuivre son développement par de nouvelles implantations et de procéder à plusieurs remodeling de ces magasins pour les rendre plus attractifs.

Pour 2022, nous prévoyons l'ouverture de nouveaux magasins (Saint Eulalie, Valence, Cholet, Nancy, Saint Avoird, Saint Quentin).

V ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT

La Société n'exerce aucune activité en matière de recherches et de développement.

-----oOo-----

Les résolutions que nous soumettons à votre vote sont conformes à nos propositions ; nous espérons qu'elles auront votre agrément.

Fait à Faches-Thumesnil,
Le 09 MARS 2022

Le Président
Stéphane MARCH